

No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 26 MARS 2018, À 18H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Mélanie Royer-Couture, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy et Magella Tremblay.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absent avec motivation : Monsieur Réjean Morency.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #18-79
Avis de convocation

Il est proposé par monsieur Denis Roy et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Avis de motion et présentation du projet de règlement.

Monsieur Denis Roy, le conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, par adoption, un règlement #18-732 décrétant un emprunt et une dépense de 339 000 \$ pour des travaux de construction d'un bâtiment au lac du Faubourg.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Rés. #18-80
Engagement contremaître aux travaux publics.

Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ;

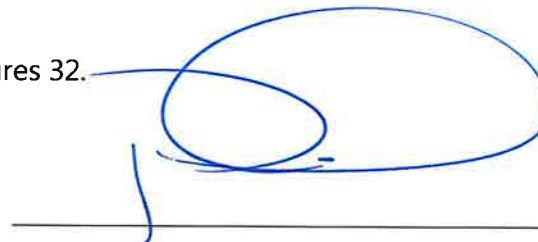
Que les conseillers municipaux reportent la décision de l'engagement du contremaître aux travaux publics.

Période de questions

Malgré la présence d'un citoyen, aucune question n'a été posée lors de la période de questions.

Fin de la séance

Levée de la séance à 18 heures 32.



Parise Cormier, mairesse



Martin Leith, secrétaire-trésorier